

TARIFS 2026 - 2027

Le Conseil d'Administration de l'Ensemble Scolaire Catholique Rignac-Montbazens a établi un tarif forfaitaire mutualisé qui se décline de la façon suivante :

➔ Pour un élève Demi-pensionnaire

- La contribution familiale composée d'un forfait annuel pour frais de travaux et d'entretien. Elle comprend également les activités culturelles, les intervenants extérieurs, les fournitures diverses : **660 €**
Contribution gratuite à partir du 3ème enfant.
- Les frais de restauration s'élevant annuellement à :
 - **816.00 €** pour un élève prenant 4 repas/semaine (*Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi*) ou
 - **1 020.00 €** pour un élève prenant 5 repas/semaine (*Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi*)

➔ Pour un élève Interne

- un forfait annuel de : **3 570.00 €**

Services supplémentaires

Les élèves externes ont la possibilité de prendre ponctuellement le repas.

Tarif : **6.40 €** le repas

Bourse nationale de Collège

Son attribution est fonction des ressources annuelles et du nombre d'enfants à charge. La demande est à faire chaque année de scolarité de votre enfant au collège. L'information de l'ouverture de la campagne de bourse nationale vous sera transmise par le collège.

Fonds social Collègien

Un montant est attribué à l'établissement pour aider les familles en difficultés financières ou à faibles revenus. Se rapprocher de la Direction ou du service facturation à l'inscription ou avant la mi-septembre. Un dossier vous sera transmis.

